

**Richard SEDILLOT**

**Avocat au Barreau de Rouen**

**70, Rue Jeanne d'Arc, 76000 ROUEN**

[Sedillot.avocat@gmail.com](mailto:Sedillot.avocat@gmail.com)



Madame, Monsieur le Bâtonnier,

Cher Confrère,

A l'issue d'un premier mandat, je tenais à vous faire part de ma candidature aux élections du Conseil National des Barreaux, dans le collège ordinal province.

J'ai siégé à l'occasion de trois mandats au sein du conseil de l'ordre du Barreau de Rouen dont je suis membre.

Lors de la mandature qui s'achève, au CNB, j'ai siégé au sein de la commission des Affaires Européennes et Internationales et de la commission Libertés et Droits de l'Homme

Je suis profondément attaché à notre profession, à la défense de ses intérêts et de ses valeurs, face aux attaques dont elle est trop souvent l'objet et reste convaincu du rôle déterminant qui doit être celui du Conseil National des Barreaux.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à des défis considérables, que nous saurons relever tant notre profession est imaginative et entreprenante. Nous ferons face à ces défis sans jamais perdre notre âme ni négliger les valeurs auxquelles nous sommes attachés, qui font tout à la fois la spécificité et la force du métier d'avocat : la déontologie, la confraternité, l'humanité.

A l'occasion du mandat qui s'achève, j'ai notamment consacré mon énergie aux questions touchant à la défense des droits de l'homme, à la défense de la Défense et au rayonnement du barreau français à l'étranger. L'internationalisation du droit et de la justice ainsi que la défense des libertés fondamentales font partie des défis qui nous sont proposés. Le barreau français est très attendu sur ces sujets, qui touchent au cœur de notre profession, assurent sa promotion, nous offrent de formidables opportunités et nous distingueront, toujours, des « marchands de droit ».

.../...

Permettez-moi de vous faire part des actions auxquelles j'ai particulièrement participé au cours du mandat qui s'achève, et que je souhaiterais poursuivre et développer :

- Mise en place de l'Observatoire International des Avocats en danger (OIAD) : son objet consiste à apporter un soutien à ceux de nos confrères qui, à travers le monde, défendent les droits fondamentaux au péril de leur vie et de leur liberté ; de nombreux barreaux, français et étrangers, nous soutiennent et ont adhéré à l'OIAD.
- Participation à la défense des confrères turcs poursuivis devant les juridictions pénales.
- Création de liens privilégiés avec des associations ou organisations de défense des droits de l'homme qui font du CNB un partenaire apprécié et essentiel de la société civile et du monde humanitaire : Institut des Droits de l'Homme et la Paix, Association Ensemble contre la Peine de mort (ECPM), Amnesty International, Prisonniers sans Frontières, Prison Insider, Ambassadeur de Droits de l'Homme de la République Française, Organisation Internationale de la Francophonie....
- Organisation de colloques qui ont contribué au rayonnement du CNB et auxquels de nombreux confrères ont participé, sur la défense de la Défense, la promotion des droits de l'homme, l'abolition universelle de la peine de mort...
- Actions de formation en faveur des confrères appartenant aux barreaux les plus pauvres.
- Participation aux travaux menés par le CNB sur le sujet « business et droits de l'homme », qui ouvre aux avocats français un terrain considérable de développement de leurs activités et de leur exercice professionnel.
- Mise en place de la plateforme des droits de l'Homme à laquelle le CNB participe et qui regroupe les grandes ONG et institutions impliquées dans la défense des libertés fondamentales.
- Conclusion d'accords de partenariat entre le CNB et certains barreaux étrangers (Afganistan, Tchad, Kananga...).
- Organisation de la session sur les droits de l'Homme de la Convention Nationale des Avocats à Bordeaux.

Je peux ici vous assurer que ces actions, très concrètes, participent largement à la promotion du CNB, de notre profession, et permettront au barreau français de faire face à ce formidable défi de l'internationalisation et de la défense des droits fondamentaux, dans un monde toujours plus ouvert et incertain.

Je puis vous assurer d'une détermination, d'un engagement et d'une assiduité aussi réels que ceux qui m'ont animé à l'occasion du mandat qui s'achève.

Je vous remercie sincèrement du temps que vous aurez bien voulu prendre pour lire ce courrier.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Bâtonnier, Cher Confrère, en l'assurance de mes sentiments les plus dévoués et les meilleurs.

Richard SEDILLOT